



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET
à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 18 avril 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 24 avril 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

NB : THD 42 Exploitation organise une visite en amont du Conseil Communautaire qui se déroulera Le jeudi 24 avril 2025, à 18H30 sur le site technique, au NRO/PM situé rue Croix Mission à St Just-en-Chevalet.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025 ;
- Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) ;
- Signature d'une convention avec le syndicat l'abeille du Forez ;
- Pacte territorial / convention de reversement au Département ;
- SIEL TE / Renouvellement de la convention SAGE ;
- Convention mobilité / Transports à la demande ;
- Pôle administratif et social / réparation de l'ascenseur ;
- Modification des dispositions relatives au RIFSEEP ;
- Instauration de la taxe de séjour additionnelle par le département de la Loire ;
- Charte partenariale EPURES / validation d'un avenant financier ;

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE